
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Réalisation d'un ouvrage de régulation des eaux de ruissellement
au Mont Roty sur la commune de Préaux
Communes de Préaux et de Fontaine sous Préaux

Métropole Rouen Normandie

Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2015 modifié par arrêté du 4 février 2015, une enquête publique a été prescrite **du vendredi 20 février au mardi 24 mars 2015 inclus**, sur la dossier de réalisation d'un ouvrage de régulation des eaux de ruissellement au Mont Roty sur la commune de Préaux et de Fontaine sous Préaux présenté par la Métropole Rouen Normandie, Pôle de l'eau et de l'assainissement – 14 bis, avenue Pasteur – BP 589 – 76006 Rouen cedex.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes précitées.

Elle comprend:

- 1/ Une enquête publique au titre des articles L 214 -1 et suivants du code de l'environnement.
- 2/ Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.
- 3/ Une enquête publique pour l'institution d'une servitude d'utilité publique.

L'autorité compétente pour prendre les décisions d'autorisation, de déclaration d'utilité publique et d'institution d'une servitude d'utilité publique est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans la mairie des communes précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de leurs bureaux au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations, propositions et contre propositions seront ouverts pendant la même période dans les mairies de Préaux et de Fontaine sous Préaux.

Mr Alain Loisel, ingénieur environnemental retraité, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de Préaux les vendredi 20 février 2015 de 15h à 18h et mardi 24 mars 2015 de 15h à 18h et de Fontaine sous Préaux les mardi 24 février 2015 de 14h à 17h30 et samedi 14 mars 2015 de 9h à 12h.

Il a pour suppléant Mr Jean Fontaine, chimiste de process retraité .

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Préaux, commune siège de l'enquête.

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la commune de Préaux à l'adresse suivante: mairie-sg.preaux76@wanadoo.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mr Olivier Leprettre, responsable du projet à la Métropole Rouen Normandie - Tel : 02.35.14.29.29.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes de Préaux et de Fontaine sous Préaux.